

L'avenir en partenariat

- une vision des transports pour le Canada



Avant-propos

Une bonne part de ce à quoi nous tenons, nos emplois, notre santé, notre éducation, nos loisirs, est intimement liée à la qualité et à l'accessibilité des transports. Chaque jour et partout au Canada, les gens dépendent du système de transport pour se rendre au travail, à l'école et à maintes autres destinations. En outre, nos entreprises sont tributaires de ce même système pour transporter leurs produits, depuis les exploitations agricoles, les mines, les forêts et la mer jusqu'aux usines de traitement et aux consommateurs. Le transport occupe une part importante du quotidien de tous les Canadiens, mais au cours du XXI^e siècle, notre système sera soumis à de fortes pressions, alors que les besoins et la demande seront encore croissants et que les infrastructures continueront à vieillir et à se dégrader. Maintenant plus que jamais, nous devons comprendre les défis qui nous attendent de même que les rôles et les responsabilités de tous les gouvernements qui collaboreront pour relever ces défis.

En juin 2000, Transports Canada a lancé un examen exhaustif de la *Loi sur les transports au Canada*, auquel fait suite l'élaboration du schéma d'orientation des transports. À titre individuel, les provinces et les territoires ont présenté des soumissions aux deux groupes de travail à qui ils ont fait part de leur inquiétude à l'égard des enjeux importants. Toutefois, on a rapidement constaté que pour ériger un système de transport efficace, il fallait adopter une approche élargie qui englobe les questions qui préoccupent tous les Canadiens, quels que soient les modes de transport qu'ils utilisent.

À cette fin, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent travailler en partenariat et avec la collaboration des municipalités et du secteur privé. Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière ont préparé le présent document intitulé *L'avenir en partenariat – une vision des transports pour le Canada* comme moyen d'amorcer le dialogue avec le gouvernement fédéral sur les façons d'améliorer le système de transport canadien et de jeter les bases d'un système efficace qui nous fera progresser au XXI^e siècle.

Nous espérons que le présent document permettra d'amorcer le dialogue entre les ministres des transports fédéral, provinciaux et territoriaux qui se réuniront à Winnipeg (Manitoba) en septembre 2002 à la recherche d'un nouveau partenariat, respectueux des besoins, des priorités et des responsabilités de chaque gouvernement, et favorisera par la suite des échanges élargis, axés sur la collaboration avec les municipalités et d'autres intéressés.

Quels sont les défis des transports?

«...Les premiers ministres s'entendent sur le fait qu'il faudra prendre certaines mesures pour que le Canada dispose d'une capacité de transport comparable à celle de ses principaux partenaires commerciaux. Ils souhaitent voir la mise en oeuvre d'une stratégie pancanadienne sur les transports accompagnée du financement nécessaire, laquelle a été élaborée par les ministres fédéral-provinciaux-territoriaux des Transports »

- 41^e Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux

Mondialisation

Pour les entreprises canadiennes, le monde se contracte. La mondialisation ouvre des perspectives inédites et de nouveaux débouchés aux sociétés canadiennes, surtout aux États-Unis où plus de 85 pour cent des exportations canadiennes sont expédiées. Sur la scène

internationale, la réussite des sociétés canadiennes tient à leur capacité à devenir plus productives et à livrer les produits sur les marchés rapidement, efficacement et sûrement, toujours au plus bas coût possible. Par exemple, il se peut fort bien que le succès du secteur de la fabrication dépende de l'expédition par bateau des matières brutes en provenance d'outremer et d'autres composantes fabriquées et livrées par avion. Les entreprises canadiennes doivent pouvoir compter sur un système de transport qui permette d'acheminer des produits librement et sans entrave d'un mode de transport à l'autre, que ce soit par la route, les airs, le rail ou la mer.

Pour demeurer concurrentielles, nombreuses sont ces mêmes entreprises qui continueront à dépendre d'horaires de livraison « juste-à-temps », lesquels permettent le flux continu des biens par camion, par train, par navire et par avion plutôt que d'être entreposés en attente. Ces entreprises et les personnes qu'elles emploient souhaitent notamment :



- être libérées des retards causés par la congestion et les embouteillages,
- avoir des chances égales face à leurs concurrents du sud de la frontière, grâce à l'harmonisation des règles et des règlements,
- pouvoir acheminer leurs produits efficacement vers des destinations américaines et sans retards aux postes frontaliers tout en respectant le besoin de sécurité.

Les transports demeurent un vecteur économique capital et ils continuent de jouer un rôle important dans le développement économique; aussi les gouvernements doivent-ils intervenir dès maintenant afin d'établir de solides assises qui aideront les entreprises canadiennes à répondre à la logistique d'un marché à l'échelle internationale. En outre, dans le Nord, l'amélioration des modes de transport constitue la clé de la libération de l'énorme potentiel du Canada en matière de ressources non renouvelables et de la poursuite de la mise en valeur des ressources existantes. La mondialisation continuera à modifier le profil des transports; elle exige que nos systèmes de transport soient suffisamment souples pour s'adapter aux nouvelles pressions.



Renouvellement des infrastructures

Dans le domaine des transports, des infrastructures modernes et bien conçues assurent la sécurité de nos routes; elles sont également essentielles au maintien d'une économie saine et concurrentielle. À ce titre, les investissements consentis au cours des 20 dernières années ont rapporté des dividendes en rendant l'économie canadienne plus solide et capable de reprises à la suite de ralentissements et de replis. Toutefois, le renouvellement du système de transport prend du temps et exige un engagement ferme de tous les intervenants. Voilà pourquoi nous devons agir maintenant et investir de façon stratégique afin de moderniser nos infrastructures vieillissantes et de ne pas léguer ce fardeau à nos enfants.

Le gouvernement fédéral des États-Unis subventionne largement l'ensemble du système de transport au sud de la frontière. Pour avoir une idée de l'importance de son engagement, il suffit d'examiner la *Transportation Equity Act for the 21st Century* (loi sur le transport équitable au XXI^E siècle) (TEA-21), laquelle autorise le gouvernement américain à dépenser 217 milliards de dollars pour renouveler son système de transport, en plus des investissements des États, et laquelle comprend des investissements dans les transports en commun afin d'alléger la congestion et

[Traduction libre] « l'état des routes du Canada freine inutilement l'économie du pays en plus de constituer en matière de sécurité publique un danger grandissant. L'Alliance estime qu'une approche commune à laquelle participeraient les trois ordres de gouvernement et le secteur privé s'impose. »

- Alliance canadienne du camionnage

d'améliorer la qualité de l'air. Le gouvernement fédéral des États-Unis reconnaît l'importance vitale des partenariats d'investissement à l'égard de tous les modes de transport confondus pour garantir la santé du système de transport du pays et le caractère primordial de cette initiative en vue d'une prospérité durable; les entreprises et les consommateurs des États-Unis profitent déjà de cette nouvelle façon de penser. De même, tous les gouvernements au Canada doivent adopter des façons de penser similaires et renouveler leur engagement en matière de financement pour que l'efficacité et l'efficience de notre système de transport ne régressent pas.

«...Les premiers ministres reconnaissent les défis particuliers que doivent relever les régions éloignées et à faible densité de population. Ils ont convenu qu'une attention spéciale doit être accordée aux territoires et aux localités éloignées pour les aider à répondre à leurs besoins relatifs aux infrastructures et au transport.»

- 41e Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux

Mobilité, accessibilité et sécurité

Peu importe où vivent les Canadiens, la mobilité et l'accessibilité les intéressent tous. Ceux d'entre nous qui habitent de grandes villes sont préoccupés des retards attribuables à la congestion ou à la construction, mais en règle générale, nous croyons pouvoir parvenir à destination dans un délai raisonnable. Au contraire, ceux qui habitent les régions rurales et plus éloignées du Canada ne peuvent se rendre au travail ou à l'école ni accéder aux services de soins de santé et aux services sociaux simplement en montant dans leur voiture et en prenant la route. Ceux-là devront plutôt avoir recours aux services de traversiers vers le continent ou à des services aériens en région éloignée vers les grands centres. Nous devons tous pouvoir accéder à des modes de transport abordables; c'est essentiel pour que nous puissions communiquer les uns avec les autres et participer activement à la société. Toutefois, pour les résidents de nos nombreuses régions et communautés, cet accès se trouve particulièrement menacé par l'état actuel de notre industrie du transport aérien où, de plus en plus, on s'interroge sur le meilleur moyen de garantir l'existence de services aériens régionaux, nationaux et internationaux qui soient compétitifs. En réalité, vu la hausse des coûts, la viabilité de certains petits aéroports et services aériens est préoccupante.



« aucun de ces secteurs ne peut à lui seul faire les changements nécessaires... les améliorations dans les services accessibles de transport en commun ne peuvent se faire que par une approche fondée sur le partenariat. »

- Commission ontarienne des droits de la personne

En outre, il ne faut pas oublier les besoins de nos citoyens les plus vulnérables, les personnes âgées et handicapées. Les transports sont garants de leur dignité en favorisant l'autonomie et en permettant à ces personnes de participer à part entière et sur un pied d'égalité à tous les aspects de la société. Pour aborder comme il se doit les besoins de ce segment croissant de notre population, les gouvernements doivent adopter une approche nouvelle en matière décisionnelle en ce qui a trait à notre système de transport; les décisions doivent viser à réduire notre dépendance à l'égard de l'automobile en rendant accessibles d'autres moyens de transport abordables. Selon la Conférence européenne des ministres des Transports, « presque tout le monde voit, un jour ou l'autre, sa mobilité plus ou moins gravement réduite, c'est pourquoi une bonne conception des transports – dans le sens le plus large – revêt un intérêt universel. »

Cela nous amène à aborder un des facteurs primordiaux dont nous devons tenir compte dans tout ce que nous entreprenons dans le secteur des transports, à savoir, la sécurité. Malheureusement, en 2000, près de trois mille Canadiens ont perdu la vie dans des collisions routières. Nos routes sont de plus en plus sûres, mais nous estimons devoir faire mieux. Nous devons continuer à travailler avec les forces de l'ordre et d'autres partenaires afin de promouvoir la culture de la sécurité chez tous les utilisateurs de nos réseaux routiers; en outre, les gouvernements doivent consentir les investissements nécessaires pour moderniser notre infrastructure vieillissante à l'égard de tous les modes de transport, ce qui améliorera la sécurité.

Protéger l'environnement

Les transports posent de nombreux défis en matière environnementale, qu'il s'agisse de déplacements par la route, les airs, le rail ou la mer. Malgré l'appui que procure les transports à notre économie et à l'amélioration de notre qualité de vie, l'incidence qu'ils exercent sur l'environnement est indéniable, depuis le smog dans les centres urbains jusqu'à la perte de terres agricoles par suite du développement. Pour que perdure la prospérité du Canada, les gouvernements doivent faire en sorte que le développement se réalise d'une façon réfléchie

et planifiée, respectueuse de la nécessité de protéger et de soutenir notre environnement. Dans une société de plus en plus dépendante du transport routier, nous devons être à l'affût de moyens de transport différents et viables de même que de façons d'améliorer la qualité de l'air dans les régions urbaines. De plus, nous devons promouvoir la recherche de technologies nouvelles et différentes comme moyen de réduire le fardeau que subit notre environnement. Nous ne devons pas permettre que les générations futures paient le prix de notre négligence.

Efficacité du processus décisionnel

La réussite de toute entreprise, grande ou petite, tient à la prise de sages décisions, surtout quand il s'agit d'investissements. Pour gérer efficacement le système de transport de notre pays et pour qu'il puisse répondre aux besoins de tous les Canadiens, les gouvernements doivent prendre des décisions éclairées; ils doivent établir une bonne orientation, tracer la voie la plus appropriée et investir les sommes nécessaires pour nous y mener. La complexité du secteur des transports, qui comprend une multitude d'acteurs et de gouvernements, constitue un défi en matière décisionnelle. Quand nous observons ce qui se passe au sud de la frontière, nous constatons que les administrations des États, dans un solide partenariat avec leur homologue fédéral, ont réussi à consacrer les ressources et l'expertise nécessaires pour améliorer le système de transport de leur pays. Nous devons, au Canada, adopter une démarche similaire qui :

- permette d'aborder le développement de l'ensemble du système de transport du Canada d'une façon équilibrée,
- tienne compte de la complexité et de l'interdépendance inhérentes au fonctionnement du système de transport de même que des rôles, priorités et besoins des provinces et des territoires,
- préconise le partenariat et, à l'égard du financement, l'engagement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la collaboration des municipalités et du secteur privé.

Seul un système de transport de calibre mondial, intégré et durable permettra la croissance économique et sociale du Canada au XXI^E siècle.

Créer un système de transport moderne, c'est préparer l'avenir. Il s'agit d'intervenir maintenant et de jeter les bases d'un système de transport solide qui nous fera progresser au XXI^E siècle.

Si nous n'intervenons pas maintenant, le Canada aura comme fardeau...

- une infrastructure en détérioration
- la congestion et les embouteillages
- le déficit croissant de l'infrastructure, lequel sera à la charge des générations futures
- l'inefficacité de divers modes de transport
- un accès aux transports inéquitable pour les utilisateurs
- de coûteux retards aux postes frontaliers
- des pertes de vies et des blessures inacceptables
- plus de pollution et une piètre qualité de l'air

...mais les solutions se trouvent dans

- Un **financement** plus stable de tous les modes de transport
- une meilleure **intégration** des différents modes de transport
- la **sensibilité** aux besoins de toutes les régions et collectivités
- une plus grande **harmonisation** des politiques et des règlements
- la recherche d'un **mode de financement innovateur**
- l'**amélioration de la sécurité et de la sûreté**

[Traduction libre] « ... c'est pourquoi une politique nationale des transports devrait faire la promotion d'un réseau de transport national global et souple qui assure la libre circulation des produits en transit et au sein duquel divers transporteurs et modes de transport se font concurrence et se complètent. »

-- Fédération maritime du Canada

Alors, que peuvent faire les gouvernements?

Au XXI^E siècle, pour réussir, nous devons créer un système de transport moderne, un système sécuritaire en appui au développement économique continu et à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Un tel système doit d'abord reposer sur un solide partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la collaboration des municipalités et du secteur privé. Tout en respectant les besoins, les priorités et les particularités des régions, les autorités chargées des transports de toutes les régions du Canada doivent se réunir pour discuter d'une façon constructive des

questions de portée générale et pour tracer une voie commune pour l'avenir. Aucun gouvernement ne peut y parvenir seul. Les véritables solutions se trouvent dans un partenariat concerté entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la collaboration des municipalités et du secteur privé. Les gouvernements investissent dans tous les aspects de notre système de transport; en travaillant ensemble avec nos partenaires concernés, nous pouvons maximiser les avantages des contributions particulières afin d'améliorer l'ensemble du système de transport au Canada.

Dans cette perspective, nous, les ministres provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière, avons formulé les stratégies suivantes afin d'établir la base des discussions avec nos homologues fédéraux afin d'élaborer une vision et des moyens d'aborder les défis nombreux et variés qui attendent notre système de transport.



Continuer à faire de notre système de transport un réseau intégré et multimodal

La croissance économique et celle de la population continueront de faire pression sur notre système de transport actuel; la construction de nouvelles infrastructures ne suffira peut-être pas. Cela étant, nous devons maximiser la capacité et l'efficacité du système actuel en prévoyant d'autres choix en matière de transport et en les intégrant. À cette fin, il nous faut mettre l'accent sur le déplacement efficace des personnes et des produits tant au Canada qu'à l'étranger. En prévoyant d'autres solutions viables qui soient faciles, pratiques et qui permettent aux personnes et aux produits de parvenir à destination plus rapidement, un réseau de transport intégré permettra de réduire le nombre de voitures sur la route, il contribuera à atténuer la congestion urbaine, à répondre aux besoins du public en réduisant les délais des déplacements et il tiendra compte des entreprises ayant adopté le « juste-à-temps », ce qui rendra ces dernières plus compétitives. Cela aura pour effet d'intensifier l'attrait qu'exercent nos centres urbains et les régions comme milieu de vie et centres d'affaires. En intégrant les différents modes de

« cette politique de transport visionnaire devrait faciliter plutôt qu'empêcher la concurrence canadienne... »

-Association de chemin de fer du Canada

transport et en faisant en sorte qu'ils fonctionnent harmonieusement à l'intérieur des régions et d'une région à l'autre, nous pouvons améliorer le système et offrir un meilleur service aux Canadiens, aux navetteurs journaliers, au milieu des affaires et aux touristes.

[Traduction libre] « ... l'évolution de la participation du gouvernement du Canada au système de transport du pays fait intégralement partie du déficit de l'infrastructure... il existe un écart évident et grandissant entre ce qu'il (le gouvernement) soutire au système sous forme d'impôts, de droits et de loyers et ce qu'il y investit. »

- Université du Manitoba

Faire des investissements considérables par le biais de programmes de financement durables

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière conviennent qu'il faut de toute urgence renouveler notre infrastructure de transport.

Notre principal partenaire commercial, les États-Unis, jouit depuis 50 ans d'un solide engagement financier de la part du gouvernement fédéral en matière de transport, par exemple l'engagement concret de 217 milliards de dollars sur six ans en vertu de la *Transportation Equity Act for the 21st Century (TEA-21)*. Cet engagement est réalisé en partenariat avec les administrations des États.

Le Canada est le seul pays du G-7 dont le système de transport ne soit pas l'objet d'un programme de financement audacieux. Sans investissements importants, l'état de notre système de transport ira s'aggravant, ce qui placera les entreprises canadiennes dans une situation concurrentielle désavantageuse sur la scène internationale. Nous pouvons donner aux entreprises canadiennes des chances égales en adoptant en matière d'investissement une approche plus stratégique prévoyant un financement stable et misant également sur l'apport du secteur privé. Le système de transport constitue une source capitale de recettes fiscales; on peut et on doit donc financer de tels programmes au moyen d'un partage raisonnable des recettes fédérales qui proviennent des utilisateurs du système. Le gouvernement fédéral doit reconnaître que le fait d'investir ces recettes dans les seules infrastructures du transport de son ressort sans investir dans celles qui relèvent des provinces et des territoires, réduit l'efficacité de l'ensemble du système de transport du pays et empêche ce dernier de

[Traduction libre] « ... l'état physique de l'infrastructure des transports aux États-Unis s'améliore, en partie à cause du financement accru de l'administration fédérale... »

-- U.S. Federal Highway Administration

donner sa pleine mesure. Pour que le transport évolue au Canada, le gouvernement fédéral doit s'engager à investir davantage dans l'ensemble du système, tout en respectant les besoins, les priorités et les responsabilités des provinces et des territoires.

Contribuer à promouvoir la culture de la sécurité

Chaque année, on constate que notre système de transport est le théâtre de la perte de milliers de vies, la plupart en raison de collisions sur nos routes. La conduite agressive et d'autres comportements téméraires demeurent une préoccupation constante. Aussi pour l'alcool et la conduite, un effort concerté des gouvernements provinciaux et territoriaux, des forces de l'ordre et des porte-parole de la sécurité incluant l'application des lois et la formation, est nécessaire pour que deviennent inacceptables dans notre société toutes les formes de conduite téméraire. Nous devons faire en sorte que tous les utilisateurs de la route, qu'il s'agisse de jeunes, de conducteurs débutants ou de conducteurs de véhicules commerciaux, soient formés selon les normes les plus exigeantes. En outre, en appuyant cette formation par une surveillance continue et l'application des lois, nous ferons notre part pour inculquer à tous les Canadiens la culture de la sécurité. À la faveur de toutes ces démarches et des investissements visant à moderniser nos infrastructures vieillissantes, nous aurons les routes les plus sécuritaires au monde.



Préconiser pour tous les Canadiens la mobilité et un accès raisonnable aux transports

Les gouvernements sont tenus de répondre aux besoins de toutes les régions et collectivités. Ils doivent reconnaître le rôle vital que jouent les transports dans la vie des groupes vulnérables de notre population, comme les personnes âgées et handicapées et celles qui vivent dans les régions rurales et éloignées du Canada ; ils doivent prévoir à leur intention un moyen d'accéder notamment aux soins de santé, à l'éducation, aux emplois. Les gouvernements doivent collaborer avec leurs partenaires du secteur des transports et avec

les fournisseurs de services du secteur privé afin de lever les barrières systémiques au transport en tirant le meilleur parti de tous les modes de transport et surtout des transports en

« il faut tenir compte des handicaps dans la société non seulement parce que moralement, c'est ce qu'on doit faire, mais également parce que cela se justifie d'un point de vue économique. »

- Société canadienne de la sclérose en plaques

commun. Ils doivent tenir compte de la dépendance des personnes vivant en régions éloignées à d'autres moyens de transport, comme les services aériens et maritimes, pour accéder aux services essentiels. Les gouvernements doivent de toute urgence se réunir afin d'élaborer des politiques sur le

transport qui tiennent compte de la viabilité des services aériens régionaux essentiels, qui favorisent une plus vive concurrence dans l'industrie de l'aviation et qui améliorent les services aériens vers toutes les régions canadiennes. De plus, bien que l'économie de libre marché préconise idéalement que les forces du marché déterminent le coût des services, le fait que ces plus petites collectivités dépendent des transports pourrait justifier les gouvernements d'intervenir par le biais de programmes et de services autres que commerciaux. La viabilité financière des petits aéroports en constitue un exemple. Pour éviter leur fermeture, les gouvernements doivent collaborer et proposer des solutions novatrices.



Préconiser des frontières sûres et une solide gestion – pour l'efficacité des transports

Les semaines et les mois qui ont suivi les tragédies du 11 septembre 2001 ont illustré combien notre système de transport est vital. Deux des secteurs les plus durement touchés ont été le commerce international et le tourisme, tous deux d'importants éléments de notre économie. La chute du secteur du tourisme et les retards des expéditions commerciales à nos frontières et dans nos couloirs stratégiques ont rendu les autorités des deux côtés de la frontière conscientes de l'importance des transports pour les économies des deux pays. Retenons seulement qu'en 2001, à ces points de passage a transité une valeur supérieure à 467 milliards de dollars en produits commerciaux et de près de 70 millions de dollars en tourisme; on constate rapidement l'importance que prend l'efficacité. Le recours à des systèmes électroniques intelligents de prédédouanement ne constitue qu'un exemple des

technologies nouvelles et innovatrices capables d'accroître l'efficacité des déplacements transfrontaliers, ce qui favorise la libre circulation des biens et des personnes. Sans doute la sûreté demeure-t-elle une préoccupation primordiale, ce qui explique pourquoi nous devons continuer à promouvoir l'échange d'idées et d'information auprès des autorités des États et les responsables des frontières. De la même façon, chez nous, nous devons coordonner nos décisions touchant les investissements dans les couloirs stratégiques et aux postes frontaliers.

[Traduction libre] « La sûreté et la facilitation du commerce ... constituent les deux faces d'une même médaille. »
- Alliance canadienne du camionnage

Toutefois, pour tirer le meilleur parti possible du système de transport, c'est l'ensemble du système qui doit être efficace, et non seulement nos postes frontaliers et nos couloirs stratégiques. À cette fin et pour maximiser le rendement sur l'investissement, les gouvernements doivent adopter une façon de penser plus globale et mieux intégrée qui respecte leurs besoins, priorités, rôles et responsabilités et qui préconise notamment ce qui suit :

- des décisions d'investissement plus stratégiques au cours de la durée de vie du système,
- une meilleure harmonisation de nos politiques, règlements et normes régissant le commerce intérieur et international avec nos partenaires commerciaux, ce qui favorisera les entreprises canadiennes et l'égalité des chances pour tous,
- des systèmes de réglementation et d'imposition modernes et souples qui réduisent le fardeau du secteur des transports en tenant compte du changement et de l'évolution des marchés.

Toutefois, le secteur des transports est véritablement complexe; il met en jeu un certain nombre d'acteurs, de gouvernements et une foule de détails opérationnels et logistiques qui appellent une gestion efficace. Pour complexifier la situation davantage, les transports impliquent d'autres secteurs clés comme le commerce international, le tourisme et l'environnement. On constate rapidement combien l'efficacité du processus décisionnel est

vitale pour celle du système de transport, ce qui explique pourquoi, grâce à une gestion solide nous devons :

- voir à ce que, grâce à un partenariat efficace, l'ensemble du système de transport soit géré comme un tout, plutôt que comme des parties distinctes isolées les unes des autres;
- prévoir que tous les partenaires et les intéressés puissent participer aux discussions et influencer sur les décisions;
- faire preuve de souplesse et d'adaptation compte tenu de l'évolution de la situation;
- faire progresser le système en recherchant et en mettant en œuvre des idées, des technologies et des solutions novatrices;
- prévoir un financement durable par le biais de programmes fédéraux à coûts partagés.

Cela étant dit, que faire?

Notre système de transport doit être solide et répondre aux besoins de tous les Canadiens. Voilà l'objet du présent document : aider à constituer la vision des transports des prochaines décennies. En faisant front commun, nous donnons au gouvernement fédéral et à nos partenaires des secteurs municipal et privé l'occasion sans précédent de travailler ensemble afin de situer le système de transport au Canada sur de solides assises. Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière souhaitent que notre système de transport soit le meilleur qui soit; à cette fin, il doit :

- Appuyer la croissance économique et sociale de même que la compétitivité.
- Être accessible, intégré, efficace et abordable.
- Offrir le plus grand choix possible.
- Offrir sécurité et sûreté de même qu'être respectueux de l'environnement

Et nous pouvons y parvenir grâce à un solide partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la collaboration de nos partenaires municipaux et du secteur privé, où toutes les parties, et surtout le gouvernement fédéral, s'engagent à s'investir pleinement de nouveau dans tous les modes de transport de la façon suivante :

Constituer un réseau intégré et multimodal

- Tous les modes fonctionnent ensemble et en harmonie
- L'importance stratégique accordée à la mobilité et à l'accès pancanadiens
- Toutes les composantes sont bien entretenues
- La planification intégrée des facteurs environnementaux, urbains, économiques, commerciaux et sociaux

Création par tous les gouvernements de programmes de financement durables

- Mise en place des décisions stratégiques profitables à l'ensemble du système et visant à promouvoir le développement économique, notamment la mise en valeur des ressources non renouvelables et le tourisme
- Rechercher des partenariats de financement innovateurs afin de servir de leviers aux fonds du secteur privé
- L'accroissement du financement fédéral grâce à une affectation raisonnable des recettes recueillies des utilisateurs de l'infrastructure
- Établir des programmes à coûts partagés qui tiennent compte des rôles, des besoins et des priorités des provinces et des territoires

Promouvoir une culture de la sécurité

- Former tous les utilisateurs de la route selon les normes les plus élevées et appliquer rigoureusement les lois
- Travailler à rendre inacceptables toutes les formes de conduite agressive
- Préconiser la sécurité et la sûreté dans tous les modes de déplacement

Fournir aux Canadiens la mobilité et un accès raisonnable aux transports

- Tenir compte des défis auxquels les citoyens font face en matière de mobilité dans toutes les régions rurales et urbaines, notamment ceux présentant des besoins spéciaux
- Investir stratégiquement dans l'infrastructure afin de réduire l'éloignement et les coûts élevés du transport

Assurer un système de transport efficace

- Approche stratégique relative à la planification et à l'investissement
- Efficacité améliorée grâce à la technologie et à des idées et des solutions innovatrices
- Adoption de mesures de sécurité, de sûreté et de réglementation rentable
- Voir à ce que la qualité et le prix des services de transport soient si possible fonction de la concurrence
- Meilleure harmonisation des politiques et des réglementations en transports qui influent sur le commerce intérieur et international
- Faire en sorte que les politiques et règlements suivent l'évolution du marché

En dernier lieu...

...nous espérons tous que le présent document permettra aux citoyens du Canada d'entamer la discussion sur l'avenir du système de transport de même qu'un dialogue constructif entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, avec la collaboration des municipalités et du monde des affaires. Les intervenants du secteur des transports et ceux qui en ont la charge doivent travailler ensemble, échanger des idées et, surtout, proposer des solutions concrètes aux problèmes qui affligent notre système de transport. Comme point de départ, la rencontre des ministres des transports à Winnipeg en septembre 2002 constitue pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux l'occasion d'amorcer un véritable dialogue sur l'établissement d'une nouvelle approche de partenariat visant à développer un meilleur système de transport. Ajoutons que cela favorisera la poursuite d'un dialogue plus ouvert avec nos groupes intéressés de même qu'avec nos partenaires municipaux et du secteur privé.

**Les ministres provinciaux et territoriaux
responsables des transports et de la sécurité routière**



août 2002

